

DEPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE

**DÉCISION N° DEC\_2025\_0012****TRAVAUX DE REHABILITATION DU PETANQUODROME  
DE LA VILLE DE RIVE-DE-GIER - MODIFICATION DU MARCHÉ  
N°23T0100 - AVENANTS N°1 ET 2 - LOTS DE 1 A 12**

Le Maire de Rive de Gier,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants,
- Vu la délibération du Conseil municipal n°DEL-2020-088 du 23 septembre 2020 autorisant la délégation de pouvoir au Maire des attributions prévues à l'article L2122-22 sus-visé,
- Vu la décision DEC\_2023\_0094 du 21/11/2023 relative à l'attribution du marché concernant les travaux de réhabilitation du pétanquodrome de la ville de Rive-de-Gier,
- Vu la décision DEC\_2023\_0095 du 21/11/2023 relative à l'attribution du marché concernant les travaux de réhabilitation du pétanquodrome de la ville de Rive-de-Gier relance du lot n°3,
- Vu la décision DEC\_2024\_0038 du 01/07/2024 relative à la modification du lot n°1 par la réalisation d'un avenant n°1,
- Vu la décision DEC\_2024\_0082 du 02/01/2025 relative à la modification du lot n°4 par la réalisation d'un avenant n°1,
- Considérant qu'il peut être signé des avenants sans nouvelle procédure de mise en concurrence en raison de leur montant,

**DÉCIDE****ARTICLE 1 :**

D'une part, de passer un avenant pour chacun des lots du marché afin de prolonger le délai initial de 10 mois, y compris mois de préparation de chantier, jusqu'au 20/12/2024 soit 12 mois et 7 jours,

D'autre part, de passer un avenant afin de réajuster à la baisse ou d'introduire des prestations supplémentaires aux lots 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11. Selon la configuration déjà existante, il s'agira soit d'un avenant n°1, soit d'un avenant n°2, suivant le détail exposé ci-dessous :

**LOT 1 - Terrassement / Réseaux : Entreprise DEGRUEL - 2 Chemin de Bujarret - 42400 SAINT-CHAMOND**

Montant HT du marché initial : 16 659,00 €

Montant HT - avenant 1 : 9 926,50 €

Montant HT - avenant 2 : Prolongation du délai, pas d'incidence financière

Nouveau montant HT après avenants : 26 585,50 €

**LOT 2 - Fondations / Maçonnerie : Entreprise PROFESSO - 36 Rue de la Croix de Mission - 42100 SAINT-ÉTIENNE**

Montant HT du marché initial : 73 625 €  
Montant HT - avenant 1 : 910,00 €  
Nouveau montant HT après avenant : 74 535 €

**LOT 3 - Charpente ossature bois / zinguerie : Entreprise VIEBOIS - 135 Chemin de la Corée - 42600 CHAMPDIEU**

Montant HT du marché initial : 218 564,80 €  
Montant HT - avenant 1 : 501,68 €  
Nouveau montant HT après avenant : 219 066,48 €

**LOT 4 - Etanchéité : Entreprise MANREY - 175 ZA des Bretteaux - 42410 SAINT MICHEL SUR RHONE**

Montant HT du marché initial : 32 026,96 €  
Montant HT - avenant 1 : 640,65 €  
Montant HT - avenant 2 : Prolongation du délai, pas d'incidence financière  
Nouveau montant HT après avenants : 35 230,22 €

**LOT 5 - Menuiserie extérieure / aluminium : Entreprise VMV - 2 Rue Jules Vallès - BP131 - 42704 FIRMINY Cédex**

Montant HT du marché initial : 32 991,00 €  
Montant HT - avenant 1 : 1 279,75 €  
Nouveau montant HT après avenant : 34 270,75 €

**LOT 6 - Menuiserie intérieure : Entreprise MENUISERIE GACHET - ZA Le Tissot - 42530 SAINT GENEST LERPT**

Montant HT du marché initial : 25 090,89 €  
Montant HT - avenant 1 : - 724,41 €  
Nouveau montant HT après avenant : 24 366,48 €

**LOT 7 - Plâtrerie / peinture : Entreprise DSL - 36 Rue des Martyrs de la Résistance - 42800 RIVE DE GIER**

Montant HT du marché initial : 75 544,00 €  
Montant HT - avenant 1 : 4 845,00 €  
Nouveau montant HT après avenant : 80 389,00 €

**LOT 8 - Chape / Carrelage / Faïence : Entreprise LUMIA CARRELAGES - 2 Allée de l'industrie - 42420 LORETTE**

Montant HT du marché initial : 33 686,30 €  
Montant HT - avenant 1 : 2 252,46 €  
Nouveau montant HT après avenant : 35 938,76 €

**LOT 9 - Bardages métallique : Entreprise ASTEN - 543 Rue Georges Sand - CS20104 - 42351 LA TALAUDIÈRE Cédex**

Montant HT du marché initial : 97 735,60 €  
Montant HT - avenant 1 : 14 475,00 €  
Nouveau montant HT après avenant : 112 210,60 €

**LOT 10 - Electricité : Entreprise DOUSSON - ZI de Montreynaud - 39 Rue Gustave Delory - 42000 SAINT ETIENNE**

Montant HT du marché initial : 95 332,53 €  
Montant HT - avenant 1 : Prolongation du délai, pas d'incidence financière  
Nouveau montant HT après avenant : 95 332,53 €

**LOT 11 - Chauffage / Plomberie / Ventilation : Entreprise BENETIERE - 3 Rue François Couperin - 42000 SAINT ETIENNE**

Montant HT du marché initial : 185 229,10 €  
Montant HT - avenant 1 : 4 184,70 €  
Nouveau montant HT après avenant : 189 413,80 €

**LOT 12 - Toilettes Publiques - Entreprise MPS TOILETTES AUTOMATIQUES - ZAE du Mouta - 40230 JOSSE**

Montant HT du marché initial : 31 900 €  
Montant HT - avenant 1 : Prolongation du délai, pas d'incidence financière  
Nouveau montant HT après avenant : 31 900 €

**ARTICLE 2 :**

De signer les avenants n°1 pour les lots n° 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du marché n°23T0100.  
De signer les avenants n°2 pour les lots n°1 et 4 du marché n°23T0100.

**ARTICLE 3 :**

Le Directeur Général des services et la trésorière principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette décision.

La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de la Loire pour le contrôle de légalité.